

Professeur BLUM
Hôpital central
29 Av du Mal de Lattre de Tassigny
54035 NANCY Cedex

La Rochefoucauld, le 22 juin 2009

Objet : Demande de label– Dossier 2009-04-03

Réf. JR/09-207

Cher confrère,

Vous avez soumis à la FEPUR une demande d'agrément pour l'enseignement suivant :
7^{ème} meeting de l'AFIIM : Imagerie de contraste – 21/05/2009

En respectant les critères requis, vous avez renvoyé les fiches d'évaluations, le résumé pédagogique et les fiches de présence dûment signées au Président de la Commission d'Accréditation.

Le label FEPUR peut donc vous être attribué. Le numéro correspondant est le : **is-2009-109**.

Il est de votre responsabilité d'informer les professionnels qui ont suivi votre enseignement de sa labellisation par la FEPUR.

Les Radiologues enseignés ainsi que les enseignants pourront faire état de ce label auprès de leur propre Conseil Régional de Formation Médicale Continue.

Je vous en remercie par avance et vous prie de croire, Cher confrère, à l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Thierry POUSSE
Président du Comité d'Évaluation

